

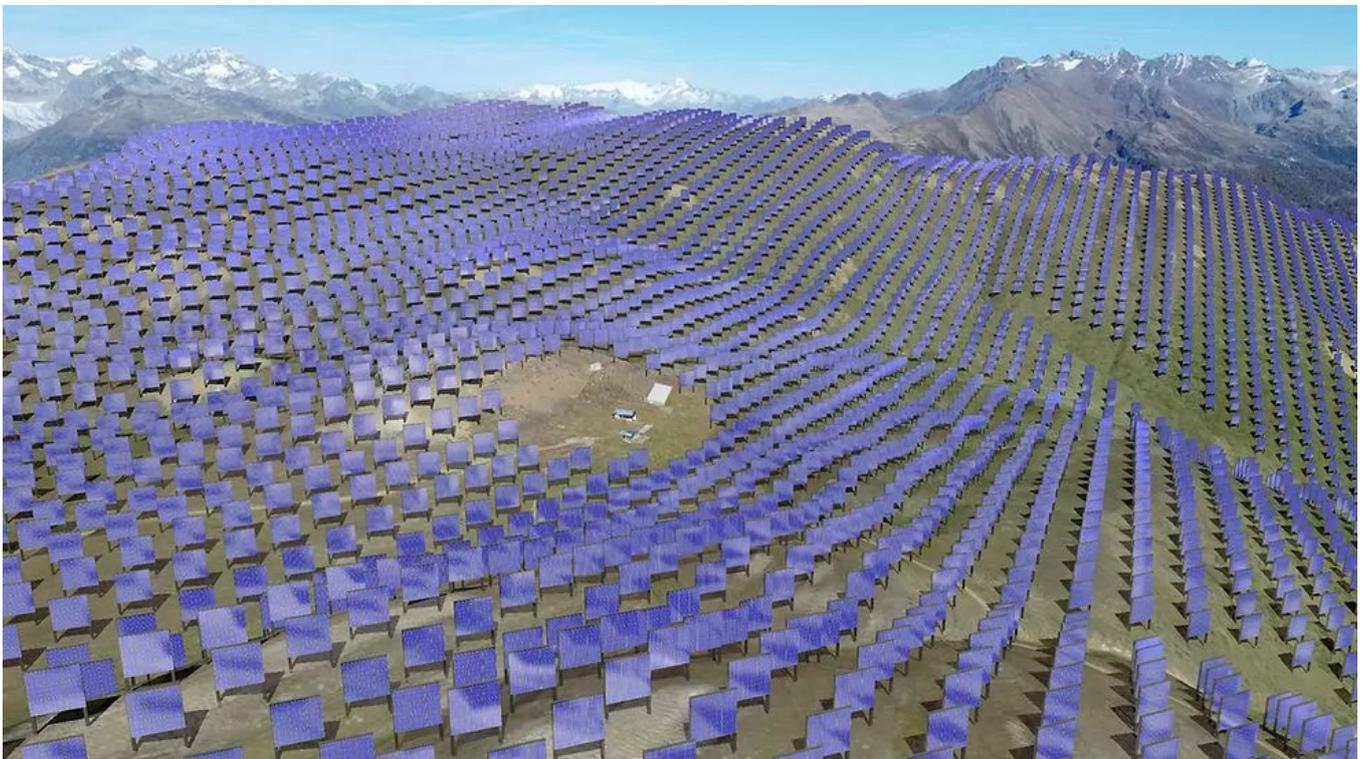
Les amis Pierre-Alain Bruchez - auteur du livre *Le RIC L'instaurer en France, le préserver en Suisse* - et Antoine André du média [TheSwissBox Conversation](#) viennent d'animer une superbe émission :

La première partie de la vidéo est utile pour comprendre la situation en France et en Suisse, ainsi que la différence entre un pays démocratique et un pays purement oligarchique.

Ils montrent également que malgré [certains avantages conséquents du système suisse](#), celui-ci reste perfectible, notamment au niveau de l'ouverture des initiatives à la matière législative (proposition et abrogation), ainsi qu'au niveau du financement des campagnes des initiatives et des votations qui sont malheureusement dépourvues d'aide publique et de plafonnement. Les ressources financières des initiateurs ne devraient pas être une condition de réussite d'une initiative.

La seconde partie de la vidéo présente le référendum en cours de déclenchement au sujet d'une nouvelle loi fédérale suisse, le Mantelerlass.

Pierre-Alain Bruchez exprime des préoccupations concernant cette loi : selon lui, bien que cette législation vise à favoriser la transition vers des énergies renouvelables, elle pourrait paradoxalement porter atteinte à l'intégrité des paysages naturels suisses, en particulier en favorisant l'installation de grands parcs solaires en pleine nature.



Cette initiative doit collecter les 50 000 signatures nécessaires pour lancer un vote populaire avant fin décembre. Elle est soutenue par des organisations influentes comme la Fondation [Franz Weber](#), mais manque encore de nombreuses signatures, donc si vous voulez participer, il faut inviter les citoyens suisses à signer la pétition. Toutes les informations nécessaires, y compris les détails sur la manière de contribuer à cette initiative, sont disponibles sur ce site dédié au référendum [stopp-au-mantelerlass.ch](#) qui dénonce notamment :

- La primauté de la production d'énergie sur tout autre intérêt.
- La construction de parcs éoliens et solaires dans des paysages protégés inscrits aux inventaires fédéraux (IFP, ISOS).
- La suppression de l'obligation de prévenir ou compenser les atteintes.
- La construction de parcs éoliens et solaires dans des biotopes d'importance cantonale, régionale ou local.
- Les procédures facilitées pour défricher des forêts pour construire des parcs éoliens.
- Les subventions publiques des installations de production d'énergie renouvelable à hauteur de 60%.
- Et que malgré toutes ces mesures, il n'est pas certain que nous pourrions remplacer les énergies fossiles et le nucléaire pour assurer l'approvisionnement énergétique de la Suisse.

Une vidéo plus courte (15 minutes) expose ce projet de référendum :

Cette interview [par Raphael du média Actions Suisse](#) souligne les complexités de la transition énergétique en Suisse. Pierre-Alain Bruchez a insisté sur la nécessité d'adopter des mesures qui respectent à la fois l'objectif de réduction des émissions de CO² et la préservation des paysages naturels. Il a proposé des solutions alternatives, telles que l'installation de panneaux solaires sur les toits des bâtiments urbains plutôt que dans des espaces naturels.

Pierre-Alain Bruchez lance un référendum en Suisse et montre la différence entre un pays démocratique et un pays purement oligarchique <https://t.co/BWz31zxLkP>

Les amis Pierre-Alain Bruchez - auteur du livre « Le RIC L'instaurer en France, le préserver en Suisse » - et Antoine...

— Étienne Chouard (@Etienne_Chouard) [December 7, 2023](#)